

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Que: -

La résolution suivante :

2022-06-19 AMENDEMENT RÉSOLUTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT le décret ministériel pour la tenue des séances du conseil municipal à huis clos ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2021-12-09 a été adopté en décembre 2021 par le conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

et résolu unanimement :

Proposé par Daniel Pinsonneault Appuyé par François Gagnon

QUE la séance du 4 juillet 2022 soit reportée au lundi suivant, soit le lundi 11 juillet 2022 ;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

a été passée et adoptée par le conseil municipal de Sainte-Barbe, lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022.

Cette résolution fait partie intégrante du procès-verbal du 6 juin 2022 déposé aux archives de la Municipalité de Sainte-Barbe. Il peut être consulté à mon bureau à l'Hôtel de Ville, au 470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe, ou sur le site web de la Municipalité à www.ste-barbe.com où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 7^ejour de juin deux mille vingt-deux.

Chantal Girouard

Chautel Granaud

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir signifié l'avis spécial ci-haut, en donnant une copie aux personnes ci-haut mentionnées ou en affichant une copie au domicile ou à son établissement d'entreprise, le 7 juin 2022 entre 8h00 et 22h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 juin 2022

Chantal Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière